

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1168^e séance, tenue le mardi 15 octobre 2024, à 14 heures, à salle M-425
du Pavillon Roger-Gaudry et par visioconférence

PRÉSENCES : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Pascale Lefrançois ; les présidentes, les présidents, des sous-commissions de la Commission des études : le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, Juan J. Torres Michel, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Julie Carrier, la vice-rectrice adjointe à la recherche, Lucie Parent ; les doyennes, les doyens : Geneviève Saumier, Carmela Cucuzzella, Hugo Ciaburro, Sylvie Dubois, Nathalie Fernando, Carl-Ardy Dubois ; le représentant de l'École Polytechnique Montréal : François Guibault ; le représentant de l'École HEC Montréal : François Bellavance ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : David Lewis, Marie-Alice Belle, Jesús Vázquez-Abad ; les membres diplômés : Pascale Sirard ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : Isabelle Daoust, Martin Guimond ; les étudiantes, les étudiants : Ness Teboul, Isabelle Ouellette, Justine Wu ; les observatrices, les observateurs : Annik Gélinau, Pierrette Gaudreau, Alain Borsi (en l'absence de Stéphanie Gagnon), Marc-Olivier Ouellet (en l'absence de Michèle Glémaud)

Invitations : pour la délibération CE-1168-5.1, de la Faculté de l'aménagement : Michel Max Raynaud, vice-doyen aux études supérieures ; pour la délibération CE-1168-5.2, de la Faculté des arts et des sciences : Michelle McKerral, directrice du Département de psychologie ; pour les délibérations CE-1168-6.1 à 6.4, de la Faculté des arts et des sciences : Marie Achille, vice-doyenne aux études de premier cycle et à la réussite

ABSENCES : le recteur, Daniel Jutras ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques, Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les présidentes, les présidents, des sous-commissions de la Commission des études : le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, Tony Leroux ; les doyennes, les doyens : Frédéric Bouchard, Patrick Cossette, Simon De Denus, David Francoz, Ahlem Ammar, Jean-François Bouchard, Michel Janosz ; la représentante de l'École Polytechnique Montréal : Isabelle Villemure ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : Sophie Parent, Françoise Guay ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : Bérengère Houzé ; les étudiantes, les étudiants : Enrique Colindres ; les observatrices, les observateurs : Nicole Languerand, Stéphanie Gagnon, Michèle Glémaud

PRÉSIDENTE : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Pascale Lefrançois

SECRÉTAIRE : le secrétaire général, Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Danielle Salvail

Composition de la Commission des études : la présidente souhaite la bienvenue à Pascale Sirard, directrice générale du Collège Bois-de-Boulogne, nommée membre diplômée.

CE-1168-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1167^e séance tenue le 24 septembre 2024
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
 - 4.1 Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2023-2024
 - 4.2 Projets approuvés par délégation (programmes de premier cycle) – Bilan 2023-2024
 - 4.3 Projets approuvés par délégation (programmes de cycles supérieurs) – Bilan 2023-2024
 - 4.4 Bilan des inscriptions au trimestre d'automne 2024
5. Rapport de la Sous-commission des études supérieures
 - 5.1 Faculté de l'aménagement - Direction
 - Modification au programme de Maîtrise en aménagement, option montage et gestion de projet d'aménagement (2-005-1-8)

- 5.2 Faculté des arts et des sciences – Département de psychologie
 - Modification au programme de Doctorat en psychologie (3-220-1-0)
6. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
- 6.1 Faculté des arts et des sciences - Direction
 - Abolition du programme d'accueil en sciences (1-967-1-0)
- 6.2 Faculté des arts et des sciences – Département de démographie
 - Abolition du programme de Baccalauréat en démographie et anthropologie (1-074-1-0)
 - Abolition du programme de Baccalauréat en démographie et géographie (1-071-1-0)
- 6.3 Faculté des arts et des sciences – Direction
 - Ajout du programme de Mineure en sciences de la communication (1-225-4-0) aux programmes de Baccalauréat par cumul en gestion et sécurité des systèmes d'information, et de Baccalauréat par cumul en analyse d'affaires et technologies de l'information
- 6.4 Faculté des arts et des sciences – Département d'histoire de l'art, de cinéma et des médias audiovisuels
 - Modification au programme de Baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire (1-173-1-0)
- 6.5 Faculté de musique
 - Modification aux programmes de Majeure (1-615-2-1) et de Mineure (1-615-4-1) en musiques numériques
 - Modification au répertoire de cours
7. Affaires diverses
8. Prochaine séance régulière
9. Clôture de la séance

CE-1168-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1167^e SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1167^e séance, tenue le 24 septembre 2024, tel que présenté.

CE-1168-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1167^e séance. Le secrétaire général, Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1168-4 INFORMATION ET QUESTIONS

La présidente, Pascale Lefrançois, présente les sujets inscrits à ce point.

CE-1168-4.1 Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2023-2024

2024-A0033-1168-185, 2024-A0033-1168-190, 2024-A0033-1168-191

Le document 2024-A0033-1168-191 présente les Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2023-2024. Les documents 2024-A0033-1168-190 et 2024-A0033-1168-185 présentent respectivement les Faits saillants de la Sous-commission du premier cycle et de la Sous-commission des études supérieures ; ces documents ont été intégrés au document 191.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit les Faits saillants de la Commission des études et de ses sous-commissions pour l'année 2023-2024, conformément au document 2024-A0033-1168-191.

CE-1168-4.2 Projets approuvés par délégation (programmes de premier cycle) – Bilan 2023-2024

2024-A0033-1168-189

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Bilan pour l'année 2023-2024 des modifications mineures approuvées dans le cadre de la délégation de pouvoirs (programmes de premier cycle), conformément au document 2024-A0033-1168-189.

CE-1168-4.3 Projets approuvés par délégation (programmes de cycles supérieurs) – Bilan 2023-2024

2024-A0033-1168-186

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Bilan pour l'année 2023-2024 des modifications mineures approuvées dans le cadre de la délégation de pouvoirs (programmes de cycles supérieurs), conformément au document 2024-A0033-1168-186.

CE-1168-4.4 Bilan des inscriptions au trimestre d'automne 2024

2024-A0033-1168-201

La présidente invite la registraire, Annik Gélinau, et le directeur général adjoint au SAR, Marc-Olivier Ouellet, à présenter les données relatives au bilan des inscriptions au trimestre d'automne 2024. Les tableaux des données sont projetés en partage d'écran, et seront transmis aux membres à la suite de la séance.

Les tableaux présentent les résultats du processus d'admission par cycles d'études et pour tous les cycles, et les résultats du processus d'inscription (incluant les inscriptions provenant de l'international), avec comparables des années précédentes (automne 2023 et automne 2022). Pour l'ensemble des résultats, une augmentation est observée.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur les mesures envisagées par les deux ordres de gouvernement sur les seuils d'accueil d'étudiantes et d'étudiants internationaux (l'Université effectue un suivi attentif de ce dossier, dans l'attente d'annonces plus officielles au cours du mois de novembre, et poursuit son offre d'admission pour le trimestre d'automne 2025).

Un sujet d'information additionnel est présenté, sur l'ajout, sur le site du Centre de pédagogie universitaire, d'une nouvelle section portant sur l'IA générative (balises et

exemples), et sur des ateliers qui seront proposés prochainement en lien avec le guide pratique *Pédagogie favorisant le bien-être psychologique de la communauté étudiante* ; une communication sera transmise prochainement. Une remarque portant sur le niveau de compétence linguistique en français des étudiantes et des étudiants participant à des programmes d'échange, on mentionne que la question sera portée à l'attention de UdeM International, qui supervise ces programmes.

CE-1168-5 Rapport de la Sous-commission des études supérieures

La vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Julie Carrier, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 et 5.2.

La doyenne de la Faculté de l'aménagement, Carmela Cucuzzella, présente le projet inscrit au point 5.1. Pour cette présentation, la Commission reçoit, de cette Faculté, Michel Max Raynaud, vice-doyen aux études supérieures.

Pour la présentation du projet inscrit au point 5.2, la Commission reçoit, de la Faculté des arts et des sciences, Michelle McKerral, directrice du Département de psychologie.

CE-1168-5.1 Faculté de l'aménagement - Direction

- Modification au programme de Maîtrise en aménagement, option montage et gestion de projet d'aménagement (2-005-1-8)

2024-A0033-1168-187

La modification au programme de Maîtrise en aménagement, option montage et gestion de projet d'aménagement propose une accentuation des activités et des crédits de stage (passant de 6 à 9 crédits) et de travail dirigé (totalisant 9 crédits, par l'ajout d'un nouveau bloc 70D). Ces modalités permettront de susciter l'intérêt pour les stages, de la part des étudiantes et des étudiants ainsi que de la part des entreprises, et d'attribuer un nombre de crédits correspondant mieux à la charge de travail demandée (270 heures). Un nouveau séminaire-activité (3 crédits) est créé, permettant d'offrir des activités pédagogiques aux contenus et aux formats variables (voyages d'études ; séminaires thématiques ; enseignements adaptés à des sujets d'actualité) ; un plan de cours ainsi que les modalités d'enseignement et d'évaluation seront définis préalablement à l'inscription au cours. Des ajustements sont apportés aux dispositions réglementaires (article 1.1, modification aux documents exigés pour l'admission [une seule lettre de recommandation au lieu de deux], et introduction d'un formulaire d'expertises et d'expériences pertinentes [disponible dans le Centre étudiant et sur le site web du programme], à compléter par les candidates et les candidats). Cinq nouveaux cours de sigle AME sont créés. Comportant 45 crédits, répartis selon 27 crédits de cours obligatoires (dont 9 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé), de 15 à 18 crédits de cours à option, et de 0 à 3 crédits de cours au choix, l'option peut être suivie selon deux modalités (avec stage ou avec travail dirigé). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2025. La présentation reporte au document 2024-A0033-1168-187.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur des modalités d'admission et sur la répartition des crédits de stages. On signale l'originalité du projet et des modalités de stage et de formation pratique. Dans cette perspective, on rappelle le soutien pouvant être apporté par Le VRAEE et le BR pour le développement d'outils de mise en place de ces activités, et on invite à prendre en compte des modalités de reconnaissance d'acquis expérientiels.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Maîtrise en aménagement, option montage et gestion de projet d'aménagement (2-005-1-8), à la Faculté de l'aménagement (Direction), conformément au document 2024-A0033-1168-187.

CE-1168-5.2 Faculté des arts et des sciences – Département de psychologie
- Modification au programme de Doctorat en psychologie (3-220-1-0)
2024-A0033-1168-188

La modification au programme de Doctorat en psychologie porte principalement sur la structure du programme, dans un souci de clarté, de flexibilité et de mise en valeur des stages de recherche et professionnels (par l'augmentation du nombre de crédits de recherche et de thèse, passant de 69 à 75 crédits, donnant lieu à la diminution du nombre de crédits de cours, passant de 21 à 15 crédits). Offert selon trois options, inchangées, un tronc commun est ajouté à la structure (nouveau segment 01), comportant quatre blocs de cours (dont les blocs 01C, sur des stages de recherche et professionnels, et 01D, sur la recherche). Pour les trois options du programme, une partie des crédits de cours pourra être suivie sous forme de stage. La répartition des crédits du programme (90 crédits) est modulée selon 78 crédits de cours obligatoires (incluant 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse), de 9 à 12 crédits de cours à option, et un maximum de 4 crédits de cours au choix. Un nouveau cours de sigle PSY est créé pour la thèse (66 crédits). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'hiver 2025. La présentation reportée au document 2024-A0033-1168-188.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Doctorat en psychologie (3-220-1-0), au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2024-A0033-1168-188.

CE-1168-6 Rapport de la Sous-commission du premier cycle

Le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, Juan J. Torres Michel, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 6.1 à 6.5.

Pour la présentation des projets inscrits aux points 6.1 à 6.4, la Commission reçoit, de la Faculté des arts et des sciences, Marie Achille, vice-doyenne aux études de premier cycle et à la réussite.

La doyenne de la Faculté de musique, Nathalie Fernando, présente les projets inscrits au point 6.5, assistée par Isabelle Daoust, adjointe au vice-décanat aux études de la Faculté.

CE-1168-6.1 Faculté des arts et des sciences - Direction
- Abolition du programme d'accueil en sciences (1-967-1-0)

2024-A0033-1168-192, 192.1

Créé en 2009, le Programme d'accueil en sciences a été remplacé depuis plusieurs années par l'orientation Sciences de l'Année préparatoire (1-955-4-1), et par l'option Sciences naturelles et formelles du programme de Baccalauréat 4 ans (1-990-1-0), tous deux gérés par le SAFIRE. Le Programme d'accueil en sciences n'ayant plus reçu d'admissions depuis le trimestre d'hiver 2014, et ne recevant plus d'inscriptions depuis l'automne 2017, il est proposé de procéder à son abolition, effective à compter du trimestre d'hiver 2025. La présentation reporte au document 2024-A0033-1168-192.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve l'abolition du programmes d'accueil en sciences (1-967-1-0), à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2024-A0033-1168-192.

CE-1168-6.2 Faculté des arts et des sciences – Département de démographie
- Abolition du programme de Baccalauréat en démographie et anthropologie (1-074-1-0)
- Abolition du programme de Baccalauréat en démographie et géographie (1-071-1-0)

2024-A0033-1168-193, 193.1, 2024-A0033-1168-194, 194.1

Les programmes de Baccalauréat bidisciplinaire en Démographie et Anthropologie et de Baccalauréat bidisciplinaire en Démographie et Géographie, ont été créés en 2006, et fermés aux admissions en 2022, au moment de l'implantation du baccalauréat par cumul avec appellation en Sciences de la population, lequel répond adéquatement aux besoins d'une double formation en démographie et en anthropologie, ou en démographie et en géographie (par la combinaison d'une majeure et d'une mineure parmi une liste prédéterminée). Ces programmes n'ayant plus d'étudiantes et d'étudiants actifs, il est proposé de procéder à leur abolition, effective à compter du trimestre d'automne 2024. La présentation reporte aux documents 2024-A0033-1168-193 et 2024-A0033-1168-194.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, au Département de démographie de la Faculté des arts et des sciences :

- l'abolition du programme de Baccalauréat bidisciplinaire en démographie et anthropologie (1-074-1-0), conformément au document 2024-A0033-1168-193,
- l'abolition du programme de Baccalauréat bidisciplinaire en démographie et géographie (1-071-1-0), conformément au document 2024-A0033-1168-194.

CE-1168-6.3 Faculté des arts et des sciences - Direction

- Ajout du programme de Mineure en sciences de la communication (1-225-4-0) aux programmes de Baccalauréat par cumul en gestion et sécurité des systèmes d'information, et de Baccalauréat par cumul en analyse d'affaires et technologies de l'information

2024-A0033-1168-195, 195.1

En accord avec la demande de HEC Montréal, la Faculté des arts et des sciences et le Département de communication proposent d'ajouter le programme de Mineure en sciences de la communication à la liste 3 de deux programmes du Baccalauréat par cumul avec appellation en gestion, soit les programmes de Baccalauréat par cumul en gestion et sécurité des systèmes d'information, et de Baccalauréat par cumul en analyse d'affaires et technologies de l'information. L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2024. La présentation reportée au document 2024-A0033-1168-195.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, pour les programmes de Baccalauréat par cumul avec appellation en gestion : l'ajout du programme de Mineure en sciences de la communication (1-225-4-0) aux programmes de Baccalauréat par cumul en gestion et sécurité des systèmes d'information, et de Baccalauréat par cumul en analyse d'affaires et technologies de l'information, à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2024-A0033-1168-195.

CE-1168-6.4 Faculté des arts et des sciences – Département d'histoire de l'art, de cinéma et des médias audiovisuels

- Modification au programme de Baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire (1-173-1-0)

2024-A0033-1168-196, 196.1

La modification au programme de Baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire propose principalement des ajustements de concordance, à la suite de la refonte des programmes de premier cycle du Département des littératures de langue française (CE-1154-7.3, 18 avril 2023), par l'ajout de cinq nouveaux cours de sigles FRA à la structure du programme. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2025. La présentation reportée au document 2024-A0033-1168-196.

En réponse à une question, une précision porte sur les éléments d'information pouvant figurer, ou non, aux plans de cours cadres, selon que le cours est offert chaque année ou selon les thématiques abordées.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire (1-173-1-0), au Département d'histoire de l'art, de cinéma et des médias audiovisuels de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2024-A0033-1168-196.

CE-1168-6.5 Faculté de musique

- Modification aux programmes de Majeure (1-615-2-1) et de Mineure (1-615-4-1) en musiques numériques
- Modification au répertoire de cours

2024-A0033-1168-198,198.1, 2024-A0033-1168-199, 2024-A0033-1168-200

La modification aux programmes de Majeure et de Mineure en musiques numériques porte principalement sur des ajustements au bloc obligatoire respectif de chacun de ces programmes, par l'intégration d'un cours plus approprié à la formation et en regard de l'évolution des pratiques en musiques numériques (MUS 3324X), et par l'ajout d'un cours d'histoire de la musique électroacoustique (MUL 3208X). Le cours MUS 3323 est déplacé du bloc obligatoire à un bloc de cours à option. La présentation reporte aux documents 2024-A0033-1168-198 et 2024-A0033-1168-199.

La modification au répertoire de cours propose des ajustements à la description de deux cours (MUS 1321 et MUE 1162), et à la description et aux préalables d'un cours (MUS 3326X). La création d'un atelier de médiation est également proposée (MUS 4106), venant bonifier l'offre de cours dans cette thématique. Un double sigle est proposé pour le cours MUL 3335 (MUL 3335X). La présentation reporte au document 2024-A0033-1168-200.

L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2025 (plutôt qu'au trimestre d'automne 2024). Après discussion, la Commission convient que l'implantation soit devancée au trimestre d'hiver 2025.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à la Faculté de musique :

la modification aux programmes de Majeure (1-615-2-1) et de Mineure (1-615-4-1) en musiques numériques, conformément aux documents 2024-A0033-1168-198 et 2024-A0033-1168-199,

la modification au répertoire ce cours, conformément au document 2024-A0033-1168-200.

CE-1168-7 Affaires diverses

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1168-8 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance prévue au calendrier aura lieu le mardi 12 novembre 2024, à 14 heures.

CE-1168-9 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 06.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité, le 12 novembre 2024 – délibération CE-1169-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Pascale Lefrançois

Alexandre Chabot